



44010 - Engagement des jeunes

**Propositions d'attribution de subventions
à des associations socio-éducatives
agissant en faveur des jeunes bas-rhinois**

Rapport n° CP/2017/327

Service gestionnaire :

J520 - Service de la jeunesse

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin contribue à l'autonomie et à l'engagement des jeunes en soutenant les associations qui développent des actions socio-éducatives en direction des jeunes de 10 à 25 ans et favorisent leur engagement.

Le présent rapport propose de décider d'attribuer une aide au fonctionnement ou aux projets, au titre de l'année 2017 aux associations Porte Ouverte, Les Francas, Centre de Loisirs Jeunes de la Police Nationale, Arachnima, Réseau Animation Jeunes de Monswiller, Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement et Réseau Express Jeunes.

Les délibérations n° CG/2010/70 du 25 octobre 2010, CD/2016/142 du 8 décembre 2016 et CD/2017/007 du 20 mars 2017, fixent le cadre général de la politique jeunesse menée par le Département.

La politique départementale en faveur de la jeunesse participe directement à la cohésion sociale et à la solidarité territoriale. Le Département soutient des actions menées par des structures socioéducatives dont certaines sont des mouvements de jeunesse intervenant dans le Bas-Rhin.

Conformément aux orientations adoptées lors de la session plénière du 8 décembre 2016, le soutien du Département s'oriente vers les associations ou les projets répondant à l'un ou plusieurs des critères suivants :

- répondant à des enjeux relatifs à la citoyenneté, l'engagement, la prévention des conduites à risque et la radicalisation ;
- privilégiant l'implication des jeunes dans la gouvernance des structures aidant à l'élaboration et la mise en œuvre des actions et des projets de jeunes ;
- développant un partenariat étroit avec les services du Département et/ou les structures en contrats d'objectifs, têtes de réseaux en territoire (Centres socioculturels et Réseau d'Animation Intercommunal) ;
- œuvrant dans des territoires en difficultés (quartiers prioritaires de la Politique de la ville) ou isolés et peu couverts par l'action d'autres structures ;
- proposant des ouvertures culturelles par des actions transfrontalières.

Les propositions suivantes s'inscrivent dans ce cadre.

1. Proposition de soutien aux projets des associations à portée territoriale

Projet « Graine de philo » de l'association Les Francas :

Le projet « Graine de Philo », déposé dans le cadre des appels à projets des contrats de ville du Bas-Rhin a pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des compétences et des savoirs de base nécessaires à l'exercice de la citoyenneté à travers des activités éducatives, hors et dans le temps scolaire, ainsi qu'en lien avec les parents et les populations des territoires.

Cette action se décline en 3 étapes : animation de temps de débat à portée philosophique, réalisation d'une synthèse des idées développées sous forme d'affiches et temps d'échanges avec les familles.

Ce projet s'inscrit dans une démarche qui a pour objectif de conscientiser les jeunes dès leur plus jeune âge aux questions relatives à la citoyenneté et à leur rôle dans le débat public. Les actions ont lieu sur les territoires éligibles à la Politique de la Ville à STRASBOURG et ponctuellement à SAVERNE, HAGUENAU et BISCHWILLER. Elles touchent 4 500 élèves, en école primaire et au collège et impliquent les parents, les partenaires associatifs et les professionnels.

Le coût total du projet s'élève à 33 400 € et mobilise de nombreux bénévoles de l'association, notamment des étudiants en philosophie.

Le projet de l'association répondant à des enjeux relatifs à la citoyenneté sur des territoires en difficulté, il est proposé de décider de lui attribuer une subvention de 1 000 €, au titre de l'année 2017.

La tournée Arachnima :

Déposé dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville de l'Eurométropole de STRASBOURG, la tournée Arachnima se déroule dans les quartiers prioritaires éligibles à la Politique de la Ville à STRASBOURG (ELSAU, HAUTEPIERRE, NEUHOF-MEINAU, PORT DU RHIN), l'association Arachnima propose durant la période estivale une animation de rue à caractère festif et convivial. Son contenu éducatif associe une offre artistique et culturelle, sportive, ludique, scientifique, citoyenne, sur un même lieu au sein des quartiers et à destination d'un public intergénérationnel pour permettre à chacun de découvrir et de pratiquer plusieurs activités, dans un esprit collectif de vivre ensemble.

Un important travail de partenariat avec les acteurs associatifs du territoire est conduit en amont de la réalisation des manifestations pour en faire un moment co-construit avec les habitants.

Le coût total du projet se monte à 449 700 €. Il est proposé que l'aide du Département soit affectée aux actions à destination des jeunes et des jeunes adultes.

Le projet de l'association Arachnima, répondant à des enjeux relatifs à la citoyenneté et se déroulant sur des territoires en difficulté, il est proposé de décider de lui attribuer une subvention de 9 000 €, au titre de l'année 2017.

2. Proposition de soutien au fonctionnement d'associations à portée territoriale

L'association Porte ouverte :

Cette association intervient depuis 1982 dans le quartier GARE, (quartier éligible à la Politique de la Ville), à STRASBOURG, par un ensemble d'actions en faveur des jeunes et des familles. Ce quartier connaît depuis quelques années une dégradation de la situation sociale de ses habitants, caractérisée par une augmentation de la marginalisation et de l'exclusion touchant de manière significative les jeunes.

Jusqu'à l'an dernier, l'association Porte Ouverte était la seule association de ce quartier qui prenait en charge les jeunes. Depuis 2016, le Centre socio-culturel (CSC) du Fossé des Treize, également soutenu financièrement par le Département pour son fonctionnement global, intervient également dans le cadre d'un deuxième agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Les deux associations travaillent de concert dans ce quartier, notamment autour de l'accueil de jeunes et proposent des activités thématiques et sorties communes, dans le cadre d'une convention de partenariat.

L'Association Porte Ouverte propose un accueil libre en soirée du mardi au samedi, depuis avril 2017 en partenariat avec le CSC du Fossé des Treize. Cet accueil élargit le public rencontré, actuellement d'une cinquantaine de jeunes de 11 à 17 ans. Un adulte relais et l'animateur de rue sont à disposition des jeunes, notamment en demande d'orientation professionnelle.

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour adolescents complètent l'action jeunesse de la structure qui compte développer dès la rentrée scolaire un nouveau projet d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes majeurs et de mères isolées, par le biais des préparations et orientations vers des formations.

L'Association Porte Ouverte offre une action de proximité, mène une veille sur les problématiques des habitants et développe une connaissance des familles avec la capacité de les impliquer, les accompagner ou de les orienter.

Elle travaille en partenariat avec les autres acteurs de la vie du quartier. Elle est à l'initiative ou partenaire d'animations visant à favoriser les initiatives des habitants et à renforcer le lien social.

Le budget global de l'association pour l'ensemble de ses activités se monte à 321 760 €. Il est proposé que la subvention attribuée soit orientée sur le soutien à l'action menée en faveur de la jeunesse.

Le projet de l'association Porte ouverte répondant à des enjeux relatifs à la citoyenneté, l'engagement et à l'insertion professionnelle des jeunes, il est proposé de décider de lui attribuer une subvention de 5 000 €, au titre de l'année 2017.

Le Centre de Loisir Jeunes (CLJ) de la Police Nationale :

Cette association fait partie d'un réseau national de 39 structures locales réparties dans 31 départements. Elle a été créée en 1992 par le Ministère de l'Intérieur.

Son action se concentre essentiellement à STRASBOURG sur les quartiers de HAUTEPIERRE, du NEUHOF et de la MEINAU où elle dispose de locaux. Elle s'adresse en priorité aux jeunes de 10 à 17 ans.

Elle a pour objectif de promouvoir la citoyenneté, d'aider ses membres et les jeunes qu'elle prend en charge à développer leurs capacités ainsi que leurs projets personnels, de favoriser les développements individuels par des activités collectives, et de réfléchir au sens donné par les jeunes à l'engagement.

Le CLJ développe des partenariats avec des centres socio-culturels ou des associations de quartiers et effectue un travail original et sérieux dans le domaine de l'accompagnement et des loisirs d'enfants et de jeunes (y compris la prise en charge de collégiens présentant des problèmes de comportement, orientés par l'Education Nationale). Elle organise divers événements favorisant la mixité sociale, tels le Raid Nature et le City Raid Andros auquel l'équipe de prévention jeunesse et les services civiques du Conseil Départemental participe.

L'association développe également des formations de prévention des conduites à risque au sein des établissements scolaires.

Le budget global de l'association est de 131 000 € et mobilise l'équivalent de 3 ETP de bénévolat, notamment des étudiants.

Le projet de l'association CLJ répondant à des enjeux relatifs à la citoyenneté, l'engagement, la prévention des conduites à risque et œuvrant dans des territoires en difficulté il est proposé de décider de lui attribuer une subvention de 8 200 €, au titre de l'année 2017.

Le Réseau Animation Jeunes (RAJ) de MONSWILLER :

Cette association fondée en 2000 a un rayonnement intercommunal. Elle dispose d'un budget global de 340 000 € et compte 600 adhérents pour 25 bénévoles actifs, ainsi que 4 salariés à temps plein (ETP) et des animateurs à temps partiel correspondant à 2 équivalents temps plein annuels.

Elle agit dans des domaines divers notamment dans le cadre de séjours de vacances et d'accueils de loisirs : sa vocation principale est le développement d'actions, d'animations et de lieux d'accueils pour les 11-18 ans issus du territoire de la Communauté de Communes de la région de SAVERNE. Elle propose des actions d'animation incitant les jeunes à devenir des citoyens actifs et responsables.

Le RAJ a obtenu l'agrément « Espace de Vie Sociale » de la CAF en 2013. Il est fortement soutenu par la Communauté de Communes comme fer de lance d'une politique jeunesse intercommunale hors SAVERNE. Ce soutien intercommunal se formalise depuis 2011 dans le cadre d'une convention pluriannuelle. Son intervention est forte dans les territoires d'une dizaine de communes de la Communauté de communes.

Porteuse de projets multi-partenariaux à long terme, prenant en compte les problématiques des jeunes et du territoire, l'association RAJ de MONSWILLER enrichit son activité par un réel travail en réseau.

L'association Réseau Animation Jeunes de MONSWILLER répondant à des enjeux relatifs à la citoyenneté, l'engagement, la prévention des conduites à risque, il est proposé de décider de lui attribuer une subvention de 8 200 €, au titre de l'année 2017.

3. Soutien au fonctionnement d'associations départementales

Le Département finance des associations départementales qui interviennent auprès des jeunes dans différents domaines tels que le développement d'actions transfrontalières, européennes ou de projets de solidarité internationale.

L'association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED) :

Cette association existe depuis 1998 et emploie 8 ETP pour un budget global de 449 000 €. Elle développe un centre de ressources « Jeunesse, Mobilité et Promotion de la diversité culturelle et la citoyenneté des jeunes », reconnu par les instances européennes. Elle propose de nombreuses actions d'information en direction des jeunes et apporte un appui à la mobilité européenne et internationale des jeunes. Notamment :

- elle accompagne des groupes de jeunes dans la réalisation de leurs projets de mobilité. Cet accompagnement démarre dès l'expression d'une idée de projet jusqu'à sa réalisation par des actions individuelles puis collectives à travers des rencontres et des séminaires de travail en commun ;
- elle organise des échanges entre jeunes bas-rhinois et jeunes européens de différents pays d'Europe et du Maghreb par le biais de méthodes originales et interactives et des partenariats avec les centres socioculturels. Ces échanges permettent à des jeunes ayant moins d'opportunités de s'y inscrire. Ils permettent le renforcement des capacités des jeunes par l'acquisition de nouvelles compétences favorisant le développement socioprofessionnel. de compétences ;
- elle assure des formations et des séminaires à destination des acteurs jeunesse pour la conduite ou le développement d'actions d'envergure européenne ou encore sur l'autofinancement des projets jeunesse, à l'interculturalité et la lutte contre les discours de haine.
- elle apporte un soutien aux associations et aux structures de jeunesse du Bas-Rhin dans la conduite et le développement de projets liés à la jeunesse, à l'échelon européen et international ;

Par ailleurs, l'AMSED développe à titre expérimental, principalement à BISCHHEIM et dans le quartier de la MEINAU à STRASBOURG, une plate-forme « Fabrique de l'e-citoyenneté » destinée à sensibiliser et accompagner les jeunes vers une utilisation raisonnée et maîtrisée des réseaux sociaux en développant leur esprit critique et leur vigilance face aux messages reçus. Cet outil vise à encourager la mise en place d'actions menées par des jeunes contre les discours de haine (sexisme, homophobie, racisme, etc...) et les radicalisations, en les formant à l'expression et à l'exercice de leur citoyenneté. Elle vise également à appuyer les jeunes dans leurs initiatives de proximité en utilisant les réseaux sociaux comme vecteurs de citoyenneté.

L'action de l'AMSED vise véritablement à former, à responsabiliser des jeunes et soutenir leur engagement dans la société. Elle s'adresse à un large public tout en privilégiant par des actions ciblées des jeunes plus éloignés des dispositifs lesquels ces actions sont des opportunités pour une ouverture culturelle et le développement de compétences ;

Il est proposé de renouveler la subvention attribuée en 2016 à l'AMSED, soit 7 000 € au titre de l'année 2017.

Le Réseau Express Jeunes/Youth Express Network (YEN) :

L'association Réseau Express Jeunes, engagée depuis 24 ans en faveur de la mobilité des jeunes, a acquis au fil des années, une réelle expertise dans le domaine des projets transfrontaliers et en matière de mobilité internationale des jeunes. De même, ses actions de formation et d'information, notamment en direction des animateurs et responsables de projets, commencent à porter leurs fruits. Au niveau départemental, l'association accompagne différentes structures et initiatives, dont certaines en milieu rural.

Au niveau local, l'action du Réseau Express jeunes porte sur les 3 axes suivants :

- la mobilité des jeunes, des bénévoles, des professionnels de la jeunesse et de l'insertion ;
- le travail transfrontalier ;
- l'accompagnement méthodologique des associations et des groupes de jeunes et des animateurs, au montage de projets européens et transfrontaliers.

L'association poursuit un partenariat déjà bien engagé avec la Fédération Départementale des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin autour de projets de mobilité et à travers

l'élaboration d'une formation liée aux questions du « vivre-ensemble, de la citoyenneté et des valeurs de la République ».

Par ailleurs, en réponse à un appel à projets du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, l'association a mis en place une plateforme régionale pour la mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes. Le projet qui a débuté le 1^{er} septembre 2015, court jusqu'en septembre 2017 et ses actions se sont déroulées sur WISSEMBOURG, BISCHHEIM, STRASBOURG, GEISPOLSHEIM, SELESTAT, etc...

Ces deux associations répondant à des enjeux relatifs à la citoyenneté, l'engagement, la prévention des conduites à risque, et proposant des ouvertures culturelles et des actions transfrontalières il est proposé de renouveler les subventions attribuées en 2016, soit 7 000 € à l'association AMSED, et 5 000 € à l'association Réseau Express Jeunes au titre de 2017.

Les commissions territoriales de l'EUROMETROPOLE de STRASBOURG (réunie le 29 mai 2017) et du territoire d'action Ouest (réunie le 22 juin 2017) ont émis un avis favorable aux propositions d'aides au fonctionnement et aux projets des associations : Porte Ouverte, CLJ, Les Francas, Arachnima et RAJ de MONSWILLER pour un montant total de 36 400 €.

La commission de l'Enfance, de la Famille et de l'Education a émis un avis favorable le 8 juin 2017 aux propositions d'aide au fonctionnement des associations AMSED et Réseau Express Jeunes, pour un montant total de 12 000 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21102	65-6574-33	63 000,00 €	57 800,00 €	43 400,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 43 400 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives.

Strasbourg, le 30/08/17

Le Président,



Frédéric BIERRY